

Ministry of Education

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Agentes et agents de supervision et secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations scolaires
Directrice, Direction des écoles provinciales

EXPÉDITEUR : Barry Pervin
Sous-ministre adjoint
Division de l'enseignement et du développement du leadership

DATE : Le 29 janvier 2013

OBJET : **Sécurité et tolérance dans les écoles : Plan type de prévention et d'intervention en matière d'intimidation**

La présente a pour but de vous fournir le Plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation et de vous encourager à le partager avec vos responsables de l'équité et de l'éducation inclusive, de la sécurité dans les écoles, de l'éducation de l'enfance en difficulté, de la réussite des élèves et de la littératie et de la numératie. Comme vous le savez, la *Loi pour des écoles tolérantes* (projet de loi 13) est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2012. Les exigences des politiques, notamment l'exigence voulant que chaque conseil scolaire établisse un plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation, entrent en vigueur le 1^{er} février 2013. Auparavant, un plan était exigé pour les écoles dans le cadre de la note Politique/Programmes n^o 144, *Prévention de l'intimidation et intervention*.

PREVNet (un réseau de centres d'excellence visant la promotion des relations et l'élimination de la violence), en collaboration avec le Comité d'experts en matière d'écoles tolérantes, a conseillé le Ministère dans l'élaboration d'un Plan type de prévention et d'intervention en matière d'intimidation (plan type) éclairé par des données probantes pour appuyer les conseils scolaires et les écoles dans l'élaboration, la mise à jour et l'amélioration de leur propre plan.

Le plan type sera affiché sur le site Web du Ministère et celui de l'Institut de leadership en éducation sous forme d'ébauche. Nous invitons les conseils scolaires et les écoles à envoyer leurs commentaires et suggestions concernant ce document et à partager leur propre plan avec le Ministère à l'adresse safeschools@ontario.ca. Le Ministère planifie de mettre à jour le plan type en fonction de l'expérience des conseils scolaires et des écoles ainsi que des commentaires reçus dans l'année à venir.

Le plan type est l'une des nombreuses ressources et mesures de soutien mises à la disposition du secteur afin de renforcer la capacité de mise en œuvre de la *Loi pour des écoles tolérantes* et des modifications aux politiques associées de façon à avoir un impact positif et à appuyer les changements liés à la culture et au climat des écoles ontariennes sur le long terme. La recherche soutient systématiquement le fait qu'un milieu d'apprentissage sécuritaire, inclusif et tolérant qui favorise les relations et les comportements sains est essentiel à la réussite des élèves. Pour atteindre leur plein potentiel, les enfants et les jeunes doivent éprouver un sentiment de sécurité, d'inclusion et d'appartenance à l'école. Une approche globale à l'échelle de l'école qui mobilise tous les principaux secteurs d'apprentissage, toutes les années scolaires et l'ensemble de la communauté est nécessaire à l'établissement d'écoles sécuritaires et tolérantes. Vous trouverez, en pièce jointe, un résumé des ressources et mesures de soutien supplémentaires mises à la disposition des conseils scolaires aux fins de mise en œuvre.

Nous sommes reconnaissants de votre contribution à la mise en œuvre de la *Loi pour des écoles tolérantes* et des changements aux politiques associées.

Barry Pervin
Sous-ministre adjoint

Pièces jointes :

- Annexe A - Ressources et mesures de soutien du Ministère pour la mise en œuvre de la *Loi pour des écoles tolérantes*
- Plan type de prévention et d'intervention en matière d'intimidation
- Résumé de la ressource *D'un stade à l'autre*

c. c. : Table de partenariat
Sous-ministres adjoints, ministère de l'Éducation

Annexe A - Ressources et mesures de soutien du Ministère pour la mise en œuvre de la *Loi pour des écoles tolérantes*

- L'Institut de leadership en éducation (ILÉ) est en voie d'élaborer de multiples trousse d'outils, qui seront lancées en 2013, et qui réuniront un ensemble de renseignements et de ressources pratiques fondés sur l'expérience des écoles et des conseils scolaires ainsi que sur les données probantes les plus fiables disponibles sur la manière de promouvoir et de maintenir des écoles sécuritaires, inclusives et tolérantes. Les conseils scolaires et les écoles sont invités à soumettre leur Plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation et autres outils de soutien à safeschools@ontario.ca. Ceux-ci seront affichés sur le site Web de l'ILÉ. À l'heure actuelle, le site Web de l'ILÉ héberge une trousse d'outil du Thames Valley District School Board, laquelle présente l'approche de ce conseil scolaire dans la façon d'aborder la sécurité et la tolérance dans les écoles, ainsi qu'une réflexion sur les programmes et procédures exemplaires : <http://www.education-leadership-ontario.ca/content/accueil>.
- Les conseils scolaires ont reçu 4,75 millions de dollars dans le cadre d'ententes de paiement de transfert pour 2012-2013 dans le but d'appuyer la mise en œuvre de la *Loi pour des écoles tolérantes* et une approche globale à l'échelle de l'école visant à promouvoir les écoles sécuritaires, inclusives et tolérantes pour accroître le rendement et le bien-être des élèves. À titre de rappel, ces fonds doivent être dépensés d'ici le 31 août 2013 et le rapport final doit être soumis d'ici au 31 octobre 2013.
- Trois notes Politique/Programmes (NPP) ont fait l'objet d'une révision pour les rendre conformes à la *Loi pour des écoles tolérantes* :
 - la NPP n° 128, *Code de conduite provincial et codes de conduite des conseils scolaires*;
 - la NPP n° 144, *Prévention de l'intimidation et intervention*; et
 - la NPP n° 145, *Discipline progressive et promotion d'un comportement positif chez les élèves*.Ces NPP sont affichées sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante : www.edu.gov.on.ca.
- Le Ministère a organisé plusieurs séances sur Adobe Connect afin de présenter une vue d'ensemble des principales exigences découlant des textes législatifs et des politiques, et l'importance d'une approche globale à l'échelle de l'école, et de fournir aux conseils scolaires l'occasion de partager des pratiques exemplaires et de discuter des défis. Une autre série de séances sur Adobe Connect et des webinaires sont prévus au cours de l'année.
- PREVNet est en voie d'élaborer des fiches de renseignements fondées sur la recherche afin d'aider à mettre en avant les principaux éléments du plan type, notamment :
 - les différences entre intimidation, taquinerie et agression;
 - les principes de prévention et d'intervention;
 - les questions clés à poser pour aider à identifier les élèves à risque de participer à des actes d'intimidation;
 - les questions clés à considérer au moment de choisir un programme de prévention et d'intervention en matière d'intimidation et de le mettre en œuvre de façon appropriée.Ces fiches de renseignements seront publiées en 2013.

- La ressource du Ministère, intitulée *L'intimidation – Essayons d'y mettre un terme. Guide pour les parents*, est actuellement affichée sur le site Web du Ministère et est en voie d'être mise à jour à la suite de l'adoption de la *Loi pour des écoles tolérantes*. Elle sera publiée au printemps 2013.
- Le Ministère organisera à nouveau des séances régionales au printemps 2013. L'objectif de ces séances est de travailler vers une application plus cohérente des lois, des règlements et des politiques au sein des écoles et conseils scolaires de la province. Les participantes et participants discuteront des stratégies visant à réduire l'écart de taux de suspension entre les écoles et les groupes d'élèves au sein des écoles, ainsi que de leurs pratiques prometteuses pour la conception et la mise en place de programmes pour les élèves suspendus et renvoyés et des stratégies pour surmonter les défis de mise en œuvre. Des renseignements supplémentaires concernant ces séances vous seront transmis prochainement.
- Des améliorations sont actuellement apportées à l'outil de Sondage en ligne sur le climat scolaire du Ministère, situé à l'adresse <http://www.edu-climate-surveys.ca/>. Les administratrices et administrateurs du sondage seront en mesure de produire un rapport compilant les données qui est facile d'utilisation et adaptable aux besoins locaux. Par exemple, les administratrices et administrateurs du sondage pourront créer un rapport personnalisé avec des renvois à certaines questions ou un rapport complet et détaillé comprenant toutes les réponses à toutes les questions. Il y aura également la possibilité de faire remonter les résultats de l'école au niveau du conseil scolaire et de créer un rapport amélioré dont la mise en page reflètera celle du sondage en format PDF. Une note de service sera envoyée sous peu avec un guide détaillé de l'utilisateur et les coordonnées pour obtenir du soutien technique. Des exemples de sondage sont toujours disponibles en format PDF à : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/safeschools/climate.html>.
- *D'un stade à l'autre* est une ressource basée sur des données probantes, élaborée par le Ministère des services à l'enfance et à la jeunesse, qui décrit la croissance et le développement des jeunes ainsi que les mesures de soutien et les possibilités supplémentaires dont ils ont besoin pour réussir la transition vers l'âge adulte. Le document décrit les principaux jalons et dynamiques du développement humain chez les jeunes de 12 à 25 ans et est organisé autour de quatre principaux domaines : social, émotionnel, physique et cognitif. Cette ressource s'avère très intéressante pour quiconque travaille auprès des jeunes, en particulier les éducatrices et éducateurs. Le Ministère de l'Éducation a travaillé en collaboration avec le Ministère des services à l'enfance et à la jeunesse pour élaborer un résumé à l'intention des éducatrices et éducateurs, qui les familiariseront avec la ressource *D'un stade à l'autre* dans l'espoir qu'ils consultent la version complète pour bénéficier pleinement des renseignements qu'elle comprend. Vous trouverez ci-joint ce résumé. La version complète du document est disponible à ontario.ca/dunstadealautre. Veuillez partager ce résumé avec le personnel de votre école en l'encourageant à le rendre disponible auprès des parents. Ce résumé comprend des renseignements intéressants pour ceux qui souhaitent appuyer le développement sain des jeunes.
- Dans le but de promouvoir des cultures et des climats scolaires positifs, le ministère de l'Éducation (notamment les directions de l'éducation inclusive, du milieu d'apprentissage et des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté) a préparé en collaboration avec la Commission ontarienne des droits de la personne une ressource visant à aider les leaders

scolaires et du système à favoriser une approche sans préjugés de la discipline des élèves pour promouvoir des comportements positifs. Ce document s'appuie sur les changements positifs qui se sont produits à la suite des modifications apportées à la *Loi sur l'éducation*, des règlements de plaintes en matière de droits de la personne, les initiatives du Ministère axées sur des écoles sécuritaires, inclusives, bienveillantes et tolérantes ainsi que les soutiens à une croissance saine et au bien-être de tous les élèves. Cette ressource sera disponible au printemps 2013.